

INSCRIPTION à L'ÉCOLE MATERNELLE pour la RENTREE 2019-2020 C'EST PARTI !!



Votre enfant est né en 2016, vous résidez à Saint Loup sur Semouse, à la Pisseure ou à Plainemont, pensez à faire son inscription à l'école maternelle !
Pour cela, vous devez vous rendre à la Mairie avec :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphtérique, antipoliomyélique, antitétanique).

Le Maire vous délivrera un certificat d'inscription que vous apporterez à l'école.

Une visite de l'école sera prévue en mai ou juin.

Les enseignants ainsi que le personnel de l'école seront heureux d'accueillir votre enfant dans notre école.